



Réfléchissez avec nous au Programme national pour l'environnement

Vous pouvez contribuer à l'élaboration du Programme national pour l'environnement (NMP).

Du mercredi 24 août au mardi 4 octobre 2022, chacun a la possibilité d'exprimer son point de vue concernant les premiers contours du Programme national pour l'environnement. La présente fiche vous informe de la marche à suivre.

Le Programme national pour l'environnement

Le Programme national pour l'environnement (NMP) décrit l'action que le gouvernement entend mener afin de parvenir à terme à assurer un cadre de vie sain, propre et sûr et minimiser les risques environnementaux en 2050.

L'élaboration du NMP s'articule autour de trois missions principales :

- Vitalité des écosystèmes

Notre existence est tributaire de la vitalité des écosystèmes. La qualité des sols, de l'eau et de l'air est indispensable pour assurer un cadre de vie sain.

- Cadre de vie sain

L'activité humaine influe sur la qualité du cadre de vie. Cela recouvre l'habitat, le travail, les loisirs et les transports.

- Économie durable et circulaire

Avec la mise en place d'une économie durable et circulaire, nous cherchons à réduire autant que possible l'impact de ces activités sur le cadre de vie.

Étude d'impact environnemental (EIE)

Le plan d'étude d'impact environnemental permet de comparer différents choix stratégiques. Il dresse un tableau de l'impact aux niveaux environnemental, économique et autres sur notre cadre de vie. La connaissance de ces effets servira de base aux choix stratégiques qui seront opérés dans la suite du processus et inscrits dans le NMP.

La note Portée et Modalités (NRD) constitue la première étape de l'EIE. Elle décrit les missions principales de la politique environnementale, leurs modalités de mise en œuvre et la façon dont les impacts possibles seront recensés.

Participation au Programme national pour l'environnement

Le ministère de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau n'œuvre pas seul à l'élaboration et à la mise en œuvre du NMP. Il collabore à cet effet avec divers organismes publics et d'autres organisations, entreprises et centres d'expertise. Il s'agit là de la première phase de participation officielle. D'autres phases sont prévues pour consulter les parties et les citoyens impliqués dans le NMP. Le plan de participation en précise les modalités.

Votre avis nous intéresse

Vous pouvez exprimer votre point de vue sur la note Portée et Modalités (NRD) et le plan de participation au Programme national pour l'environnement. Nous sommes particulièrement intéressés par votre avis sur les trois questions suivantes :

- Selon vous, faudrait-il définir d'autres missions qui n'ont pas été évoquées ?
- Quels aspects faudrait-il considérer dans le Programme national pour l'environnement ?
- Êtes-vous satisfait du processus de participation proposé ?



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus, consultez le site www.platformparticipatie.nl/nationaalmilieuprogramma. Ou scan :



Vous y trouverez des informations concernant :

- Le programme.
- Les possibilités et modalités de consultation des documents.
- Le calendrier du programme.
- Le suivi de votre point de vue.
- Vous pouvez envoyer votre point de vue par e-mail à info@platformparticipatie.nl.



GUICHETS D'INFORMATION ADMINISTRATION NUMÉRIQUE

Les pouvoirs publics souhaitent que tout le monde puisse participer. Les personnes peu familiarisées avec les services numériques peuvent se faire aider aux guichets d'information Administration numérique, situés dans les bibliothèques.

Vous pouvez y poser vos questions à propos des sites des pouvoirs publics, par exemple pour la consultation numérique des documents afférents à ce projet. Informez-vous des possibilités auprès de votre bibliothèque.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.informatiepuntdigitaaloverheid.nl.

RÉUNIONS D'INFORMATION

En septembre, des réunions d'information à suivre en ligne seront organisées.

Les dates seront communiquées sur notre site internet : www.nationaalmilieuprogramma.nl.



QUESTIONS?

Vous pourrez poser vos questions lors des réunions d'information en septembre, en ligne sur le site www.platformparticipatie.nl/nationaalmilieuprogramma ou par téléphone, au +31(0)70 456 96 07.